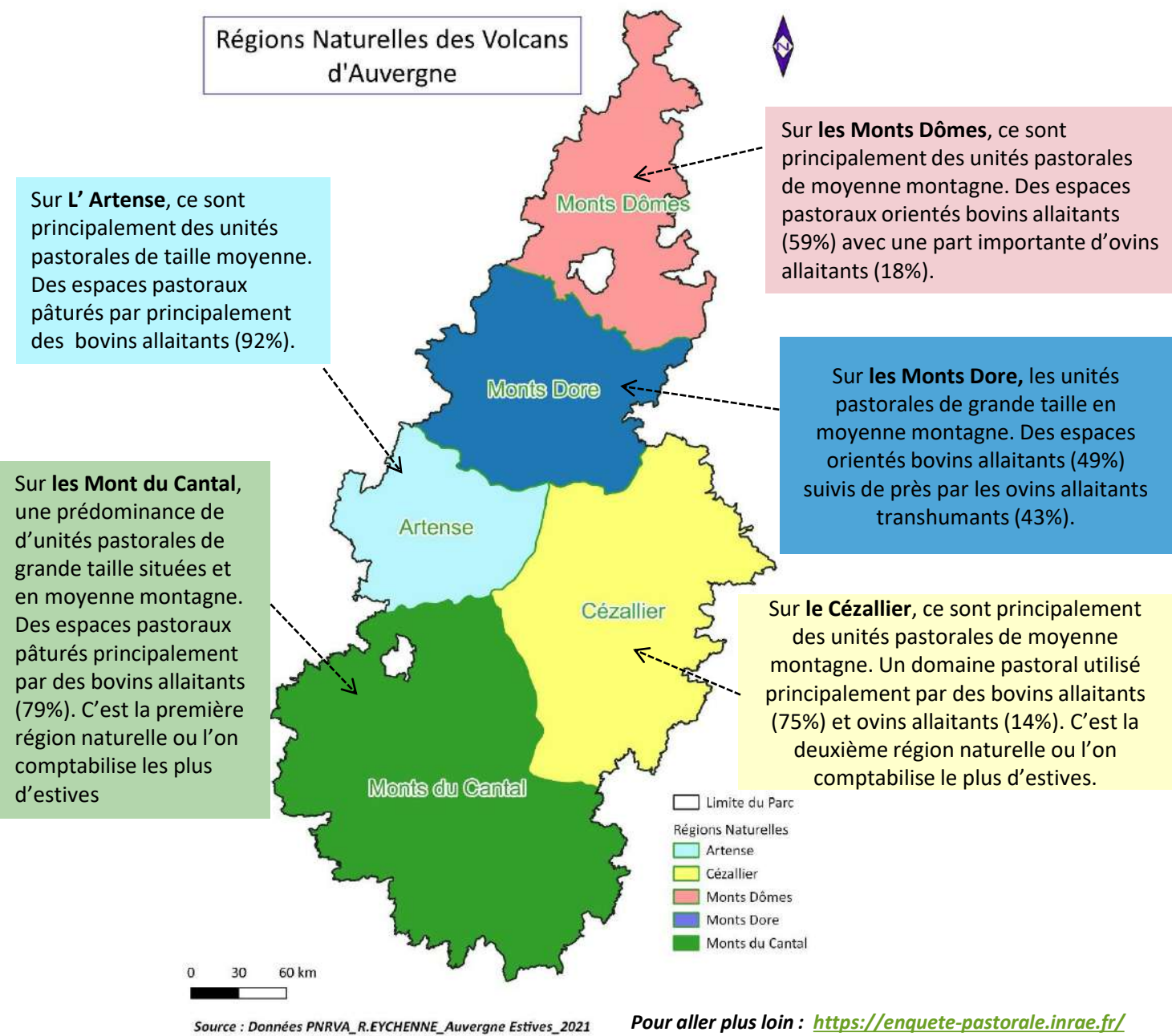




## Sur les Volcans d'Auvergne, une diversité d'identités pastorales...



## Enquête pastorale 2020/2021



## LE DOMAINE PASTORAL DES VOLCANS D'Auvergne à travers l'enquête pastorale 2020-2021



### Un recensement des surfaces pastorales sur les Volcans d'Auvergne

Le « pastoralisme » exprime toute la diversité des systèmes d'élevage mobilisant les ressources spontanées issues de milieux naturels ou semi-naturels. À l'échelle du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, ces systèmes agropastoraux sont très diversifiés, du fait des contextes géomorphologiques et pédoclimatiques des 5 Régions Naturelles, de leurs histoires et de leurs dynamiques de développement : élevages bovins laitiers et fromagers ou viande, élevages ovins viande, élevages caprins laitiers, etc. entretiennent et façonnent le territoire.

Des zones intermédiaires aux estives, les surfaces pastorales mises en valeur sont extrêmement diverses. Outre leur fonction d'alimentation des troupeaux au pâturage, elles font l'objet de nombreux enjeux auxquels les activités pastorales permettent de répondre : maintien de paysages ouverts et diversifiés, gestion de milieux naturels et d'habitats d'espèces remarquables, protection de la ressource en eau...

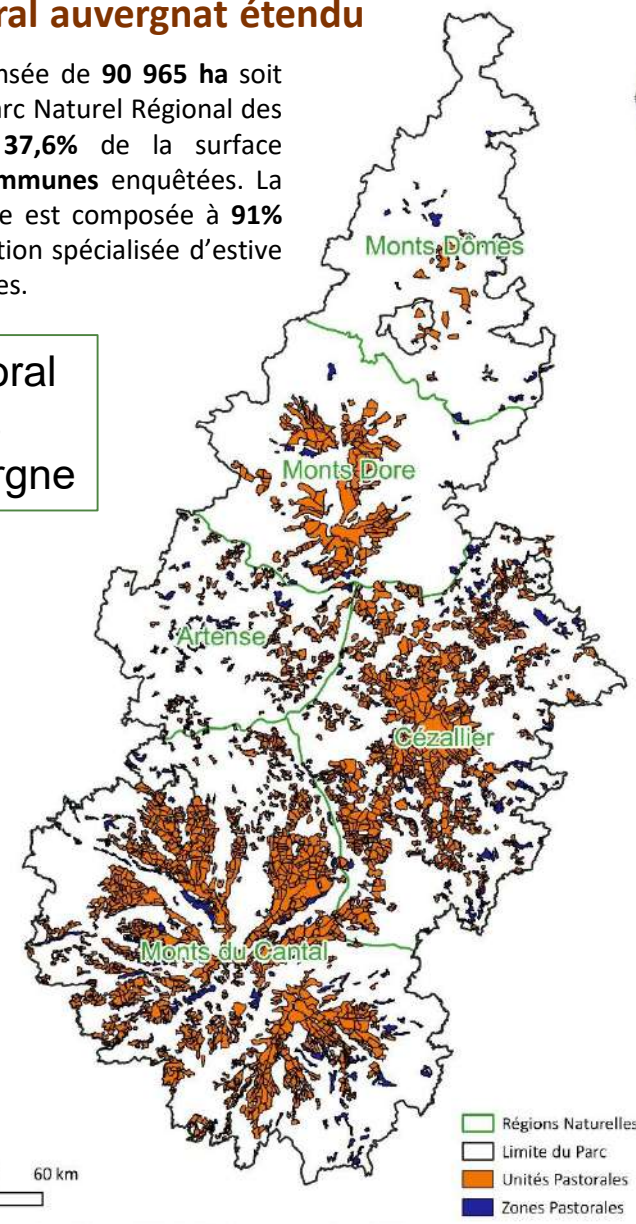
Leur recensement, par le biais d'une enquête pastorale, permet un état des lieux régulier de ces surfaces et de leurs modes de gestion. Il autorise ainsi une lecture des évolutions et des enjeux qui les caractérisent, base d'une réflexion sur les politiques d'accompagnement spécifiques pouvant être mises en œuvre.

Les analyses proposées dans ce document s'appuient sur les résultats de l'enquête pastorale 2020/2021

### Un domaine pastoral auvergnat étendu

La surface pastorale recensée de **90 965 ha** soit **23,4 %** de la surface du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et **37,6%** de la surface agricole utile des **149 communes** enquêtées. La surface pastorale recensée est composée à **91%** d'unités pastorales à fonction spécialisée d'estive et à **8 %** de zones pastorales.

### Domaine Pastoral du Parc des Volcans d'Auvergne



Pour l'enquête pastorale 2020-2021, les surfaces recensées sont celles présentant une ressource pastorale spontanée herbacée, arbustive et/ou arborée, valorisée par le pâturage des troupeaux exclusivement. Sur la base de cette définition, sont distinguées :

**Les unités pastorales à fonction spécialisée d'estive**, communément appelées « estives », se caractérisent par l'accueil de troupeaux durant l'été.

**Les zones pastorales ou zones intermédiaires**, souvent plus basses en altitude, peuvent à l'inverse accueillir des animaux en fonction de la ressource fourragère sur les période printanière, estivale et automnale.

L'enquête pastorale a été réalisée par :



...avec le :



...et la coopération des partenaires techniques :



Soutien financier :

du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de la convention attributive de subvention entre la Région Auvergne-Rhône Alpes et la Fédération des Estives Collectives d'Auvergne : Auvergne Estives.



Avec la collaboration des personnes ressources enquêtées sur les différents territoires

Crédit photo : © Auvergne Estives

## Un domaine pastoral des Volcans d'Auvergne de 90 965 ha, réparti entre :

### Unités pastorales à fonction spécialisée d'estive

- 82 910 ha
  - 2143 estives
- des estives de 285 ha en moyenne pour les estives collectives contre 35 ha environ pour des estives individuelles.

### Zones pastorales ou Zones intermédiaires

- 8 055 ha
  - 209 zones intermédiaires
- Des zones intermédiaires de 36 ha en moyenne.

### Une part importante de propriété privée

Les unités pastorales sont principalement des biens :

- publics (bien de section, collectivités territoriales : communes...) pour 23%
- privés pour 77%

Les zones pastorales sont principalement des biens :

- publics (bien de section, communes, état, collectivités territoriales, etc.) pour 19%
- privés pour 81%

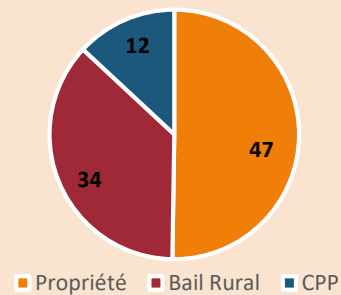
### Des outils de gestion collective en développement

Le Groupement Pastoral (GP), l'Association Foncière Pastorale (AFP) et la Convention pluriannuelle de pâturage (CPP), sont les trois outils de structuration institués par la Loi Pastorale de 1972 :

- Une AFP permet de fédérer les propriétaires fonciers.
- Un GP est une structure d'exploitation collective, qui réunit les éleveurs choisissant une gestion commune de leurs troupeaux.
- D'une durée de 5 ans minimum, une CPP est une forme de contrat qui garantit la pérennité d'une gestion pastorale.

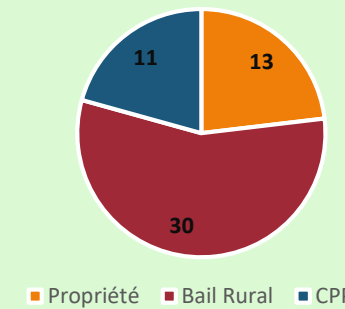
14,4% des surfaces en unités pastorales sont gérées par des collectifs pastoraux

93 % des exploitations sur les unités pastorales ont un mode de faire-valoir sécurisé par un bail rural, en convention pluriannuelle de pâturage ou en propriété faisant reculer d'autant les formes précaires !



Les surfaces pastorales sont gérées de façon individuelle

54 % des exploitation sur les surfaces pastorales ont un mode de faire-valoir sécurisé par un bail rural, une convention pluriannuelle de pâturage ou en propriété faisant reculer d'autant les formes précaires !



## 114 965 têtes de bétail pâturent les espaces pastoraux des Volcans d'Auvergne

ce qui équivaut à plus de 76 446 UGB (Unités Gros Bétail)

Sur les unités pastorales



Des races locales :  
**Bovins:** Salers, Aubrac, Ferrandaise.  
**Ovins :** Rava, Bizet.  
**Caprins :** Chèvre du Massif Central.  
**Equins/Asins :** l'Auvergnat

Temps d'estive moyen : 150 jours (de mi-Mai à mi-October)  
 Visite à l'estive des éleveurs : Majoritairement hebdomadaire à 56%

Sur les zones pastorales



Effectifs moyens, qui peuvent être bien plus importants aux intersaisons

Le cheptel estivé au 15 juillet sur les unités pastorales est de 104 800 têtes de bétail

### Provenance des troupeaux en estives

48% des troupeaux viennent de la commune

37% des troupeaux viennent du département

11% des troupeaux viennent de l'extérieur du département

### Les estives : un lieu de travail

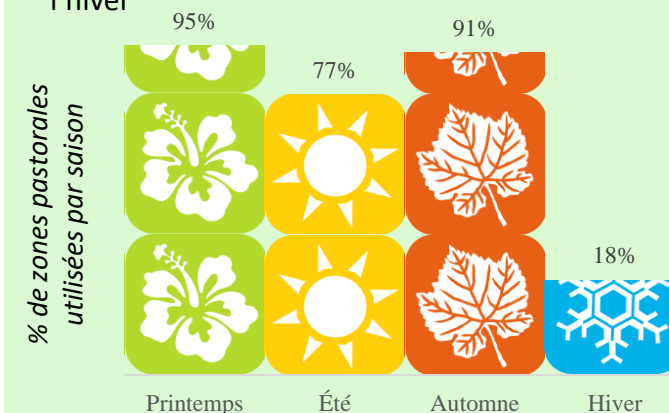
Les utilisateurs des unités pastorales :

- 680 personnes environ dont 26 salariés en collectifs
- 1979 personnes environ dont 17 salariés en exploitations individuelles



### Saison d'utilisation des zones pastorales

Des zones pastorales utilisées principalement au printemps et l'automne, mais aussi l'été voire parfois l'hiver



### Milieus des zones pastorales

Des zones pastorales diversifiées : majoritairement des surfaces en herbe sur tout le territoire

